N° 185 — CXXVIII^me Année | Un numéro : 5 centimes | Mardi 8 Août 1893

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
4 40	7 43	8 —	9 45	10 48	1 47	8 45	5 18	BIENNE
5 05	7 20		11 25	1 15	4 35	7 45	9 08	LAUSANNE
7 58	10 35	12 54	1 43	5 22	8 20	9 —		PONTARLIER
6 05	8 17	10 45	1 53	4 03	7 48	—		LOCLE

7 10	10 20	11 20	1 05	1 36	4 —	5 18	7 22	8 56	10 48
7 53		9 40	10 35	1 15	3 38	7 30	10 38	
7 38		9 26	3 22	7 17	10 50	—		
7 11		10 25	12 52	3 30	7 18	8 57	—	

Départs pour Bateaux à vapeur Arrivées de

5 —	7 30	9 45	1 35	6 —	MORAT	7 —	11 55	3 15	3 35	7 10
7 30		1 30	6 05		ESTAVAYER	7 10		11 55	4 40	

Régional Neuchâtel - Cortaillod - Boudry

DÉP.	7 40	9 56	12 10	1 50	4 14	6 11	8 —	10 10
ARRIV.	7 37	9 27	12 07	1 47	3 25	6 07	7 57	10 07

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaire, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — AOUT

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
7	+18.3	+ 8.5	+24.8	722.1		NE	faibl.	clair

Toutes les Alpes visibles à travers la brume.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 714mm,0.

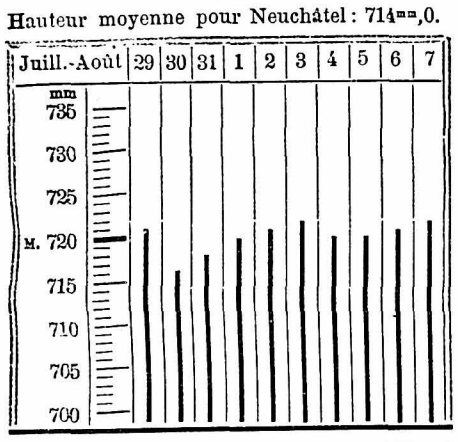

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

5	+12.8	+11.5	+15.0	667.2		O	moy.	nua.
6	+12.6	+10.7	+16.6	667.7		»	faibl.	clair

Du 5. Orage lointain au Sud dans la nuit. Le ciel s'éclaircit dans la soirée.

NIVEAU DU LAC:

Du 7 août (7 h. du m.) : 429 m. 570
Du 8 » 429 m. 560

Température du lac (7 h. du matin) : 19°

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES

à COLOMBIER

Le **lundi 21 août 1893,** dès 8 heures du soir, il sera procédé à la vente, par voie d'enchères publiques, dans l'hôtel du Cheval Blanc à Colombier, des immeubles suivants, savoir :

A. **Pour compte de l'hoirie de M. Henri Berner :**

1° Une propriété sise à Colombier, à la bifurcation des rues de la Société et de l'Etang, comprenant deux maisons, dont l'une renferme quatre logements, tandis que l'autre est à l'usage d'écurie et fenil, plus verger, jardin et dépendances. Cette propriété, bien entretenue, est d'un rapport annuel de 1400 fr.; elle est désignée au cadastre sous article 1275 et contient 796 mètres carrés, savoir :

Plan folio 1, N° 81. A Colombier, bâtiment de 136 mètres.

Plan folio 1, N° 82. A Colombier, place de 230 mètres.

Plan folio 1, N° 83. A Colombier, écurie de 36 mètres.

Plan folio 1, N° 231. A Colombier, jardin de 394 mètres.

L'acquisition de cet immeuble constitue un bon placement de fonds.

B. **Pour compte de M. Alexandre-Eugène Troyon, domicilié en Australie :**

2° Une propriété située à Colombier, Rue Basse n° 7, désignée au cadastre sous article 1293 et comprenant une maison d'habitation en parfait état d'entretien, un petit bâtiment à l'usage d'écurie; jardin et dépendances.

3. Une vigne d'excellent rapport, sise aux Grand'vignes, territoire d'Auvernier et contenant 465 mètres carrés.

Cette vigne désignée au cadastre sous article 852, sera vendue récolte pendante.

Pour tous renseignements et voir les immeubles, s'adresser au **notaire JACOT, à Colombier.**

MAISON A VENDRE

A vendre, au centre de la ville, de gré à gré, une maison ayant magasin au rez-de-chaussée et appartements aux étages. Par sa situation à proximité de la place du Marché, cet immeuble conviendrait à tout genre d'exploitation. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

COMMUNE D'AUVERNIER

VENTE DE BOIS

La Commune d'Auvernier vendra dans ses forêts de Cottendart et de Chassagne, le samedi 12 courant, les bois suivants :

4000 fagots hêtre et sapin,
20 stères sapin sec.

Le rendez-vous est à l'entrée de la forêt de Cottendart, à 8 heures du matin.

Auvernier, le 7 août 1893.

Au nom du Conseil communal :
Le Secrétaire,
Fritz SYDLER.

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra, par voie d'enchères publiques, **jeudi 10 août, à 9 heures du matin, dans les entrepôts Lambert, cour de la Balance :** 1 cor de chasse nicklé, 2 tableaux, 1 commode sapin, 1 table pliante sapin, 1 armoire sapin à 2 portes.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 et 129 de la loi fédérale sur la poursuite dont il sera donné connaissance.

Neuchâtel, 4 août 1893.

Office des Poursuites.

ANNONCES DE VENTE

A vendre 3 vases avec seuil, d'une contenance d'environ 12,000 litres. Un petit char, un breack, 2 chars à pont avec siège et ressorts. Prix raisonnables. S'adresser au bureau de cette feuille. 49

PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique.

Louis KURZ

5, Saint-Honoré, 5,

Grand choix de pianos des fabriques Bechstein, Bord, Pfaffe, Schiedmayer, Trost (seul représentant), etc., etc.

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE

PIANOS D'OCCASION

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Carlo-Giuseppe Testore, 1710.
Ulrikus Eberle, 1776.
Nicol.-Gusetto Fiorentino, 1759.
William Forster, (1739-1808).
J.-B. Vuillaume (1798-1875).
David Techler 1732 (violoncelle).

FOURNITURES — RÉPARATIONS

Musique sur commande, sans augmentation de prix.

SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8

Magasins J.-J. HEER & Fils

CHEMISES DE DAMES

Garnitures dentelles . . . . Fr. 2 —
Festonnées à la main. . . . » 3 —

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Bædeker. — *La Suisse*, édition 1893 . . . . . Fr. 10 70
Album Caran d'Ache. — *Bric-à-brac* . . . . . » 3 50

Trois Chariots-dévidoirs

pour le service des incendies

à vendre, chez **M. PAVID**, maréchal, rue de la Raffinerie.

A. DOLLEYRES
11, Épancheurs, 11

BEAU CHOIX
CORSAGES - BLOUSES
avec **JUPONS-ROBES** assortissant.
Le costume complet de 10 à 18 fr., en beaux dessins haute nouveauté.

Costumes de Bains
pour dames et enfants.

Souliers de bains — Bonnets de bains

LINGES DE BAINS de 30 c. à 10 fr.

CORSETS Grand choix, de 3 fr. 50 jusqu'à 12 fr. 50.

A. DOLLEYRES
11, Épancheurs, 11

Pressoirs à Raisins et à Fruits

Fouleuses à Raisins — Broyeurs à Fruits

BATTOIRS à bras

HACHE-PAILLE

Coupe-Racines

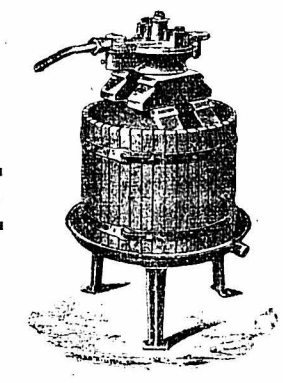

BATTOIRS à manège

CONCASSEURS

Tarares

CHARRUES BRABANT, ROULEAUX, HERSES, etc.

A l'Agence agricole, *Faubourg du Crêt 23,* **Neuchâtel**

Schürch, Bohnenblust & Cie

successeurs de J.-R. GARRAUX

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ FILS

Place du Gymnase, NEUCHATEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbron, ainsi que de ma fabrication, pour la **vente et la location.**

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; **cordes et fournitures.** — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.
Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc.

Prix modérés. — Facilités de paiements.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

D. CLAIRE

Rue de l'Hôpital

NEUCHATEL

CHEMISES

sur mesure et confectionnées.

Grand assortiment de

CRAVATES

en tous genres.

GANTERIE SPÉCIALE

POUR MESSIEURS.

GUÊTRES

Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, **Bas** et **Chaussettes** en soie, laine et coton.

Toile pour chemises système KNEIPP.

Réparations et blanchissage à neuf.

Sapin & Foyard

bien sec par stères ou en **BEAUX FAGOTS,** chez Aldin Glauser, Montmollin.

FOIN

Quelques wagons foin de 1re qualité, en bottes, seront détaillés en gare Neuchâtel, sous peu de jours, au prix de **17 fr. les 100 kilos. Rabais par wagons complets.** Payement au comptant.

S'inscrire chez MM. Wasserfallen frères, rue du Seyon, ou Ls Bischoff, écuries du Vaisseau.

A vendre un **potager Bürkli,** peu usagé. Industrie 15, rez-de-chaussée.

A VENDRE

deux lægers de la contenance de 3200 litres et un de 2800 litres. Rue Petit-Pontarlier 7.

Loterie des œuvres d'Aug. Bachelin

Les billets sont en vente dès ce jour dans les librairies et principaux magasins de la ville.

Prix du billet : fr. 1.

1er lot : Un tableau de fr. 500. Le tirage aura lieu le 16 octobre prochain.

L'exposition est ouverte à la Galerie Léopold Robert tous les jours, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Comité.

ACHAT & VENTE

DE

VALEURS A LOTS

Obligations de la ville de Fribourg. Tirage : 14 août. Gros lot : 4000 fr. Remboursable au minimum à 14 fr.

Nous sommes vendeurs à 13 fr. 50.

COURT & Cie, *changeurs,* **Neuchâtel.**

VÉLOCIPÈDES, RENAUD & MURISET

8, Rue Pourtalès — **NEUCHATEL** — *Rue Pourtalès, 8*

Représentants des meilleures marques anglaises, françaises et suisses.

BICYCLETTES D'OCCASION DEPUIS 120 FRANCS

L'**Extrait de Viande** MAGGI ◈ **à 15 et à 10 cent.,** est préféré tant par les malades que par les personnes bien portantes à tout autre Extrait de viande. — En vente chez **JULES PANIER,** rue du Seyon; **GUSTAVE ROBERT,** à Marin.

ALFRED DOLLEYRES - NEUCHATEL

Crin végétal, depuis **12 ½** c.
Crin animal à matelas, dep. **1.25.**
Laine à matelas, depuis **95** c.
Coutils matelas, 1re qualité, 150 de large, **1.50.**
Trousseaux complets.
Guipure pour rideaux, **10, 20, 40 & 80** c.
Cretonne meuble, **45, 55, 65** c. jusqu'à **1.20.**
Cretonnes fleurettes pr fourres, **45, 65, 80** c.
Coutils pour habits, grand choix.
Tapis de lits, **2.90, 3.50, 4.50 & 6 fr.**

NAPPAGES, SERVIETTES, TOILES, PLUMES et EDREDONS pour DUVETS.

ALFRED DOLLEYRES, 11, Epancheurs.

USINE à GAZ, Neuchâtel

Prix du COKE à partir du 1er août 1893 :

Coke cassé N° 0	Fr.	4 40	les 100 kilos.
Gros coke criblé	»	4 —	»
Grésillon	»	3 —	»

Rendu franco domicile pour le centre de la ville.

Réduction par livraisons de 500, 1000 kilos et au-delà.

Ensuite d'une entente, le coke sera vendu aux mêmes conditions par les marchands de combustibles.

MÉDAILLE D'OR
BRUXELLES
1892
Diplôme d'honneur.

MÉDAILLE de VERMEIL
FRIBOURG
1892
La plus haute récompense.

BRASSERIE DU CARDINAL, FRIBOURG

ENTREPOT DE NEUCHATEL

Bière façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles, rendue franco à domicile. (H. 1041 F.)

SE RECOMMANDE,

Émile SEILAZ, entrepositaire.

Épicerie F. GAUDARD

40, FAUBOURG, 40

Mise en perce d'un petit ovale **vin blanc du Valais,** récolte 1890, à 75 cts. le litre, par brochet.

27 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LE CAPITAINE

BELLE-HUMEUR

PAR

PAUL SAUNIÈRE

Le capitaine et son guide, après avoir allumé une torche de cire, refermèrent soigneusement la porte qu'ils venaient d'ouvrir et descendirent silencieusement une vingtaine de marches. Ils pénétrèrent alors dans une cave. Jean Talec, après avoir soigneusement jeté les yeux autour de lui pour éviter toute surprise, se rapprocha du mur qui se dressait devant lui. Aussitôt les pierres se disjoignirent et tournèrent lentement pour lui livrer passage. Le capitaine et son guide s'avancèrent, et cette porte d'un nouveau genre se referma sur eux avec un bruit sec annonçant à ne pouvoir s'y méprendre la présence d'un ressort.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Poussette bien conservée, à vendre à **bas prix,** Grand'rue 1, au second.

A remettre un **magasin d'épicerie-laiterie,** situé dans une des principales rues de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille. 989

Ils se trouvèrent dans une autre cave plus vaste que la première, dans laquelle étaient entassés une foule de caisses et de ballots. Ils traversèrent lentement ce magasin souterrain. Jean s'approcha de nouveau du mur qui leur faisait face ; de nouveau le mur s'ouvrit devant eux, et ils pénétrèrent dans une troisième cave garnie de vins, de bière et de liqueurs : c'était celle de M. Longwood fils.

Arrivés là, ils gravirent l'escalier. Jean ouvrit la porte qui en défendait l'entrée avec une clé dont il était porteur, précéda le capitaine dans une pièce fort sombre et encore plus encombrée, lui donna un siège et courut prévenir M. Longwood.

Cinq minutes après, l'Anglais descendit, fit au capitaine un gracieux accueil, et s'empressa de lui offrir une chambre dans laquelle il le suivit.

Jean Talec se tint à l'écart.

— Quel puissant motif vous amène ici, capitaine ? demanda alors M. Longwood avec un flegme imperturbable, et comme s'il eût reçu la visite la plus naturelle du monde.

— Vous n'ignorez pas, monsieur, que nous sommes surveillés de près. Je n'ai échappé que par miracle, il y a huit jours, aux poursuites de la *Redoutable.* Or, ce sont là des dangers que je renonce à courir momentanément, et comme, en vertu des conventions que j'ai passées avec votre père, j'ai la faculté de me retirer quand il me plaira, je suis venu vous prévenir qu'à partir de ce jour notre association est rompue. Je conduirai à Douvres mon brick, et cela fait, je reviendrai en France.

— Est-ce là, capitaine, le seul motif qui vous ait conduit à Nantes ?

— Non, j'en conviens. Je viens aussi vous demander de vouloir bien m'aider dans un projet d'évasion que je médite. Vous savez que mon second, Yvon...

— A été fait prisonnier, je le sais. Vous voulez le délivrer ; rien n'est plus juste, et vous pouvez compter de ma part sur une active coopération.

— Je ne veux en aucune façon vous compromettre. Seulement, je ne puis guère me montrer à Nantes, et je serai forcé d'établir chez vous mon quartier général : me le permettez-vous ?

— La maison entière est à vos ordres.

— Je n'en attendais pas moins de vous, cher monsieur Longwood, et je vous remercie bien sincèrement. Aussi, je vais à l'instant m'occuper de cette affaire.

Le capitaine appela Jean Talec.

— Va trouver ce geôlier, lui dit-il ; annonce-lui que M. Raoul est à Nantes et désirerait lui parler sur le champ.

— Et s'il refuse de venir ?

— Si c'est l'homme que je pense, il viendra. Sinon... nous aurons recours aux grands moyens.

XII

Pendant que Jean Talec allait à la recherche de Lamoureux, le capitaine Belle-Humeur, après avoir réparé le désordre de sa toilette, entama avec le fils de son armateur le chapitre des intérêts. Sur ce terrain-là, du moins, il ne rencontra aucune difficulté. M. Longwood avait la liste par écrit des différents objets composant la dernière cargaison. Il offrit au capitaine de lui payer sur le champ la part approximative qui lui revenait dans les bénéfices, ce que celui-ci se garda bien de refuser dans un moment où l'argent devenait plus que jamais entre ses mains un levier puissant. Seulement, comme cette somme se montait à soixante-dix mille livres, le capitaine n'en voulut prendre qu'une partie et accepta sur la maison Longwood, de Douvres, une traite qu'il comptait se faire rembourser à son arrivée en Angleterre, en même temps qu'il rentrerait dans la somme de quarante mille livres par lui déposée comme cautionnement, à l'époque où il avait commencé pour le compte de cette maison ses voyages dangereux.

Mais pendant que Jean Talec était allé prévenir le capitaine Belle-Humeur, le baron de Saligny n'avait pas perdu son temps.

Furieux de voir le brick lui échapper alors qu'il se croyait sûr de le capturer, impatienté des réponses obstinément négatives de Pierre Maroët, il avait résolu d'aller trouver Yvon dans son cachot.

Prières, menaces, offres séduisantes, il employa toutes les ressources pour arracher la vérité aux lèvres du fidèle serviteur. Ce mutisme confirma le baron dans l'idée que le capitaine Belle-Humeur et le chevalier de Penhoël n'étaient qu'une seule et même personne.

Le lieutenant, convaincu de la culpabilité d'Yvon, résolut de le faire mettre en jugement et de solliciter sa condamnation. Il comptait alors aller retrouver le prisonnier et lui donner le choix entre parler ou se taire, entre la vie ou la mort.

En conséquence, le jour même où le capitaine arrivait à Nantes, le baron de Saligny se rendait chez le gouverneur de la province pour lui faire part de ce qui s'était passé.

Celui-ci lui promit que le lendemain il se rendrait avec lui à la prison, suivi d'un greffier, pour instruire l'affaire.

ON DEMANDE A ACHETER

On achète de bons **fûts à vin,** de 100 à 600 litres. S'adresser à **G. Bendel,** tonnelier et négt., **Schaffhouse.** (O. F. 7787)

39 **On demande à acheter, en ville, pour y installer un magasin, une maison bien située. Cas échéant, on demande à louer un local pouvant être utilisé comme magasin. S'adresser au bureau du journal.**

On demande à acheter de rencontre une table à coulisses en bon état. Adresser les offres avec indication de prix sous chiffre G. L. 45 au bureau de la Feuille d'avis.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer pour le 1er septembre, **Cassardes n° 16,** un petit logement de trois chambres, cuisine et bûcher. S'adresser à l'Etude Wavre.

A louer pour fin septembre et pour un petit ménage, joli appartement neuf de 4 pièces et dépendances, 1er étage. Eau et gaz. Situation agréable près de l'Académie. Jouissance d'un verger. S'adresser à M. Lampart, Avenue du Crêt, 24.

A louer, de suite, au 3me étage, un beau logement de six pièces en plein soleil. S'adresser rue de la Place d'Armes 6, au second.

Disponible dès maintenant, logement de 4 chambres, cuisine et dépendances, jardin, cave, et galerie entourant le logement. Vue sur le lac, à proximité des gares de Bevaix et de Gorgier. S'adresser à M. René Marson, à Derrière-Moulin.

A louer, pour cause de départ, près de la gare, un joli appartement neuf, de 4 pièces, cuisine avec eau, dépendances et jardin. S'adresser rue Pourtalès 9, 2me étage.

A louer, à Estavayer-le-Lac, en totalité ou séparément, une jolie villa située au bord du lac, ayant vue sur le Jura, dix pièces meublées, cuisine, etc. Jardin, bel ombrage. Avec ou sans pension. Prix modéré. S'adresser à M. Lichtenstein, propriétaire, Hôtel-de-Ville, Estavayer (Fribourg).

A louer trois beaux appartements de 6 pièces et dépendances, à la rue des Beaux-Arts. S'adresser à la Société technique.

A louer, rue de l'Industrie, un logement de 3 petites chambres au soleil. S'adr. rue du Seyon 6, à la boulangerie.

AVIS

L'administration de la faillite de Sophie Margot, modiste à Boudry, offre à remettre de suite un logement de 2 pièces, cuisine, etc., au centre de la ville de Boudry.

La même administration offre à vendre en bloc le magasin de modes dépendant de la dite faillite.

S'adresser au préposé de la faillite, à Boudry.

A remettre, pour le 15 août, au-dessus de la ville, un joli appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Belle vue sur le lac et les Alpes. Terrasse, jardin. S'adresser pour renseignements à L. Schœffer, gare du Port.

CHAMBRES A LOUER

Pour un monsieur, jolie chambre meublée, indépendante; belle exposition. Place Purry n° 3, 2me étage.

Chambre et pension soignée

Treille n° 5, 1er étage.

Belles chambres meublées à louer, avec pension ; vue magnifique. Prix modérés. S'adr. Chemin du Rocher 3 *bis.*

De suite, grande chambre indépendante, meublée ou non, Escalier du Château 4.

Dès maintenant, jolie chambre, pour deux coucheurs rangés. S'adr. Seyon 12, 3me étage, à gauche.

Chambres & pension

rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée.

A louer, pour tout de suite, une belle grande chambre meublée, à deux lits, avec cuisine ou pension. S'adresser à Mme Duvanel, lingère, Montmollin.

Séjour à la campagne

A louer de suite, au pied de Chasseral, 3 chambres meublées, avec pension et chaud-lait. Prix modérés. S'adr. à Louis-Ernest Bourquin, à Diesse.

ON DEMANDE A LOUER

On cherche, pour un jeune garçon entrant en apprentissage pour trois ans, une petite chambre simple avec pension, dans une maison particulière où il aurait une vie de famille. Prière d'adresser les offres avec prix au cercle catholique, à Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Une fille de bonne famille cherche à se placer dans une maison particulière. Voulant apprendre le français, elle s'aiderait dans le ménage, mais demande un peu de gage. S'adresser rue des Epancheurs 1, hôtel de la Fleur de Lys.

Une brave fille, Allemande, cherche une place comme aide dans un ménage et pour s'occuper des enfants. Entrée immédiate. S'adresser rue du Temple-Neuf n° 9, au 1er étage.

Une personne qui a suivi un cours de garde-malades à Berne, offre ses services comme releveuse, garde-malades ou remplaçante. — Elle se charge aussi de tous genres de raccommodages de vêtements de dames. S'adresser au *Secours,* rue du Coq-d'Inde.

Une jeune fille, parlant les deux langues, cherche à se placer dans une bonne famille pour aider à la dame de maison. S'adresser pour renseignements rue des Poteaux 7, 2me étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

51 On demande, pour dans un mois, une personne honnête, sachant bien cuire et faire tous les travaux d'un ménage soigné. Le bureau du journal indiquera.

53 On demande, pour le 15 courant, une brave fille, propre et active, parlant français, sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné de deux personnes. Bonnes recommandations exigées. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, dans une famille de Lucerne, une jeune Neuchâteloise, bien élevée, pour deux enfants de 3 et 5 ans. S'adresser à Mme B. Fallet, Industrie 24.

On demande pour tout de suite une personne honnête sachant bien cuire et faire tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser rue du Seyon 21, 1er étage.

On demande une jeune fille forte, de 16 à 18 ans, parlant français, pour bonne d'enfants. Bons certificats sont exigés. Le bureau de la feuille recevra les offres par écrit, sous les initiales L. V. 43.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On cherche pour tout de suite un bon porteur de lait. S'adresser à la vacherie de la Grande Brasserie.

Un jeune homme de 15 à 18 ans pourrait être occupé quelques heures dans la journée. Rétribution immédiate. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. S'adresser au magasin de cigares Beaujon, place Purry.

50 On demande, pour tout de suite, un domestique charretier de bonne conduite, ayant l'habitude des charrois en forêts. S'adresser au bureau de cette Feuille.

46 ***Un propriétaire cherche un jardinier au mois ainsi que deux manœuvres. S'adresser au bureau de la Feuille.***

On demande de suite un **bon remonteur** qui sache terminer la montre; capacité et moralité demandées. Adresse: A. B., poste restante, Neuchâtel.

Demande de place

Un jeune homme de bonne famille, âgé de 18 ans, pourvu de bons certificats, **cherche une place dans le bureau d'une maison de commerce** ou autre, pour apprendre la langue française. On préfère un traitement bienveillant et une bonne occasion d'apprendre la langue française à une indemnité. Adresser les offres sous chiffres O. 91 Lu. à Orell-Füssli, annonces, à Lucerne. (O. 91 Lu.)

Un jeune homme bien au courant des travaux de bureau, cherche, pour se perfectionner dans la langue française, une place dans une maison de commerce ou dans une banque. Bonnes références. Offres sous chiffre J. S. 44, au bureau de la Feuille.

FORGERON

limeur habile, connaissant passablement le français, cherche engagement chez un carrossier de la Suisse française.

Offres sous chiffres O. 7852 F., sont à adresser à Orell Füssli, annonces, à Zurich. (O. F. 7852 c.)

APPRENTISSAGES

35 Un jeune homme intelligent ayant fait ses classes et possédant une belle écriture trouverait à se placer comme apprenti dans une maison de commerce de la ville, rétribution immédiate. S'adr. au bureau de la Feuille d'avis.

Demande d'apprenti

Une maison de gros de la place demande un apprenti ayant fini ses classes. S'adresser, avec certificats et références, case postale 4090, Neuchâtel.

Un jeune homme de 16 ans pourrait entrer de suite à l'Etude Clerc. Rétribution immédiate cas échéant.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

54 Le promeneur que l'on a vu ramasser un parapluie de soie tombé d'un train du régional, entre Serrières et Auvernier, dimanche après midi, est prié de le rapporter au bureau de la Feuille d'avis.

Perdu

dimanche après midi, entre Neuchâtel et Colombier, par la route du bord du lac, une **canne** corbin, bout ferré, bois blanc. Prière à qui en aurait pris soin d'en aviser le bureau de cette Feuille, contre récompense. 56

ON A VOLÉ

le 10 juin dernier, à Bienne, un chien de haute et longue taille, couleur fauve, genre loup, répondant au nom de **Bello**. Bonne récompense à la personne qui le ramènera ou renseignera le propriétaire, Mme Hirzel, au Pasquart, Bienne.

Deux chiens, race anglaise, manteau blanc, poil court, oreilles coupées, se sont égarés la semaine passée. Prière de les ramener, contre récompense, chez M. Albaret, route de la Côte 18, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée qu'il y aura **jeudi prochain, 10 août,** à 10 heures du matin, **à la Collégiale**, un service religieux public pour la consécration d'un candidat. — Ce service sera annoncé par le **son de la cloche.**

GLARIS Une famille voudrait prendre en pension une **jeune fille** ou un **garçon** de famille respectable, résidant à Neuchâtel, qui prendrait en échange son fils fréquentant les écoles publiques. — Vie de famille. — Références à échanger. Pour d'autres informations s'adresser sous chiffre M. B. 52 au bureau de ce journal.

ATELIER DE SERRURERIE

Le soussigné informe MM. les architectes, entrepreneurs et le public, qu'il a repris à son compte l'atelier de serrurerie de M. Fritz Hammer, entrepreneur.

Il se recommande pour tous les travaux concernant sa profession, qu'il exécutera à toute satisfaction.

Travail soigné. Prix modérés. Plans et devis sur demande.

Eugène COURSI, serrurier,
Ecluse 16.

ATTENTION

J'annonce à l'honorable public de Neuchâtel et des environs que j'ai transféré mon domicile rue de la place d'Armes no 8, 1er étage. J'espère, par un travail prompt et soigné et un prix modique, mériter la confiance que je sollicite.

On se charge aussi des réparations.

Arnold GERBER,
marchand-tailleur.

Maladies des yeux

Le **Dr VERREY,** médecin-occuliste, à Lausanne, reçoit à **Neuchâtel**, rue de la Treille 3, **tous les mercredis,** de 10 h. à 1 heure.

INSTITUT POUR COUTURIÈRES

Augustine NUESCH, Rennweg 19, Zurich.

Institutrice à demeure pour la couture et la coupe. La meilleure occasion d'apprendre la coupe et à coudre. — Prix des cours : (O. F. 7884)

Pour dames travaillant pour elles-mêmes, fr. 50 (durée 3 mois).
» » » l'institut, » 25 (» 3 mois).
» apprenant la coupe, » 25 (» 3 semaines).
Logis et pension, à » 55 par mois.

AVIS

à MM. les Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires

Le soussigné a l'avantage d'annoncer qu'il se charge de la fabrication et de la pose des volets en tôle se repliant dans les tableaux (volets dits à compas), pour devantures. Modèles à disposition.

Vitrages et fermetures en tous genres.

Se recommande,

Henri Billaud,
32, Industrie, 32

— **TÉLÉPHONE** —

COLONIE ITALIENNE

La colonie italienne est invitée à se réunir jeudi 10 août, à 8 h. du soir, dans une salle du Collège de la Promenade.

Ordre du jour :

Rapport du Comité.

Consignation des notes de souscriptions relatives à la fanfare.

La Fanfare italienne jouera quelques morceaux choisis. — Les dames des familles italiennes sont priées d'assister à cette séance.

Le Comité.

SALON DE COIFFURE

CHARLES ZIRNGIEBEL

6, rue du Seyon, 6

(Maison du Télégraphe)

SE RECOMMANDE

PENSION-FAMILLE

Parcs 13, Villa Surville, Neuchâtel.

CONCISE

Une vente en faveur de la restauration de la tour du Temple aura lieu dans la seconde quinzaine de septembre. Les dons sont reçus avec reconnaissance par Mme Albert de Meuron, au château de Corcelles, et par Mme Menthonnex, à la cure de Concise.

Mademoiselle Hurni, nouvellement établie comme

COUTURIÈRE EN ROBES

se recommande pour de l'ouvrage, à la maison et en journées; elle espère, par un travail soigné et des prix modérés, satisfaire les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance. Domicile : Industrie 15, 2me étage.

Ecritures

Jeune homme désire faire le soir des écritures. S'adresser poste restante D. S. 15, Neuchâtel.

Monsieur et Madame Chs-Ate PHILIPPIN-LANDEL remercient sincèrement leurs amis et connaissances pour les témoignages de sympathie qui leur ont été prodigués à l'occasion de l'affreux malheur qui vient de les frapper.

Courtepointière cherche de l'ouvrage en journée ou à la maison. — **Travail soigné.**

S'adresser Maladière 30, Neuchâtel.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage.

Albert Kuhn, employé de magasin, Saint-Gallois, domicilié à Neuchâtel, et Emma-Marie Schmiderlet, modiste, Vaudoise, domiciliée à Lausanne.

Carl-Auguste Dinser, négociant, Saint-Gallois, domicilié à Saint-Gall, et Anna-Laura-Helena, Stahl, Espagnole, domiciliée à Neuchâtel.

Gustave-Emile Dubief, employé de chemin de fer, Français, domicilié à Avoudrey (France), et Marie-Louise Simon, gouvernante, Française, domiciliée à Neuchâtel.

Naissances.

3. Ernest-Philippe, à Ernest Lienhard, prédicateur, et à Hulda-Amalia née Guebhardt.

4. Paul-Eugène, à Frédéric-Louis-Alexis Ramseyer, tailleur de pierres, et à Anne née Alleau.

5. Jeanne-Isabelle, à Auguste-Adolphe Loup, concierge, et à Rose-Louise née Gacon.

7. Laure, à Charles-Albert Clottu, terrassier, et à Louise-Caroline née Guyaz.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Lundi a paru à Paris une brochure sensationnelle dont l'auteur est un ancien secrétaire de la direction de la sûreté générale qui fut chargé d'arrêter Arton. Il dit qu'on ne l'a pas arrêté parce qu'il est en possession de papiers très compromettants établissant que plusieurs ministres ont négocié avec lui. L'auteur de la brochure ajoute que pendant que des agents suivaient Arton pour l'arrêter, d'autres précédaient pour le faire échapper.

Italie

Au ministère parviennent journellement nombre de pétitions de la part de Chambres de commerce, demandant de promptes mesures touchant la circulation monétaire. La plupart réclament la mise en circulation de billets de petite coupure.

Dimanche, à Gênes, a eu lieu un nouveau meeting de commerçants pour protester contre la situation faite au petit commerce par le manque de monnaie divisionnaire. La réunion a été très agitée et divers moyens ont été proposés au gouvernement. Un ordre du jour a été approuvé par acclamation, lequel menace de la fermeture générale des magasins, si le gouvernement ne pourvoit pas promptement.

Suède

On écrit de Stockholm à la *Correspondance politique :*

La presse suédoise commente avec beaucoup plus de vivacité qu'elle ne le fait d'habitude, après la clôture du Storthing norvégien, les événements extraordinaires qui ont marqué la fin de la dernière session de cette assemblée. Cette session portait le caractère d'une véritable campagne des radicaux norvégiens contre l'Union, et les résolutions prises dans les dernières séances, résolutions ayant pour objet la radiation des frais de représentation des ministres, la suspension des appointements des consuls de l'Union (à partir du 1er janvier 1895), enfin la réduction des apanages du roi et du prince-héritier, ont étalé au jour les véritables tendances de la majorité radicale du Storthing. Les journaux suédois ne cachent pas la vive indignation que leur inspirent ces faits; notamment la dernière de ces résolutions est regardée non seulement comme une attaque personnelle contre le roi, mais comme une atteinte à la considération de toute la Suède. Ces événements ne manqueront d'ailleurs pas d'entraîner après eux des conséquences beaucoup plus sérieuses que les radicaux n'ont pu le prévoir.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La succession du prince Alexandre Lubormirski, décédé à Paris le 30 mai dernier, donne lieu à une difficulté assez singulière. Le défunt a fait un testament aux termes duquel sa fortune (huit millions de roubles, vingt millions de francs environ) passe aux enfants du prince Eugène Lubormirski. Or, le nom d'Eugène appartient à la fois à l'oncle et au cousin du décédé, lesquels ont chacun des enfants; d'où l'embarras.

— L'Armée du salut renonce à sa propagande à Bruxelles. Elle met en location le vaste immeuble qu'elle occupait sur le boulevard Baudouin.

— Le brigandage continue ses exploits en Sicile. En plein jour, huit malfaiteurs ont pour la seconde fois assailli la diligence qui va de Rocca, près Palerme, à Boccadifalco. Pendant que les uns tenaient les voyageurs, au nombre de cinq, en respect avec leurs fusils braqués, d'autres dévalisaient et allégeaient un des voyageurs de quelques centaines de francs qu'il venait de toucher à Palerme. Les habitants de l'endroit sont fort alarmés de ces audacieuses agressions qui se succèdent dans ce pays.

— Tandis qu'à Szathmar (Hongrie), l'état sanitaire est redevenu satisfaisant, des nouvelles inquiétantes arrivent maintenant du comitat de Marmaros. Plusieurs cas suspects se sont produits parmi les ouvriers du chemin de fer à Raho et Kœresmezo. Les malades ont été immédiatement isolés.

— M. Ducret recourt en cassation contre la sentence de la cour d'assises de Paris, qui le condamne dans l'affaire des faux papiers.

— On ne croit plus, en Angleterre, à une solution pacifique de la grève des mineurs. Les propriétaires des mines ont repoussé toutes les propositions des mineurs.

Dans le Northumberland, les ouvriers avaient réclamé une augmentation de 16 1/4 %; les patrons refusent.

— Le canal de Corinthe a été inauguré dimanche avec plein succès en présence de la famille royale de Grèce, des ministres et du corps diplomatique. Le roi a prononcé un discours remerciant les promoteurs de l'œuvre. Le président a répondu, puis a présenté une paire de ci-

(Voir suite en 4me page.)

Le lendemain, en effet, ils se dirigèrent ensemble vers la prison.

Ils frappèrent longtemps à la porte avant qu'on ne vînt leur ouvrir. Enfin se présenta, tout effaré, un aide-geôlier, qui parut fort étonné de ce vacarme.

— Faites venir le geôlier en chef! ordonna le gouverneur.

L'aide se rendit immédiatement à l'appartement occupé par Lamoureux et le trouva vide.

— Il est sans doute en train de faire sa ronde, dit-il, car il n'est pas chez lui.

Il s'offrit alors à servir de guide aux honorables visiteurs pour chercher Lamoureux; mais on fit deux fois le tour de la prison sans pouvoir le rencontrer.

— Peu importe! fit le gouverneur impatienté; vous devez savoir où sont les clés: conduisez-nous à la cellule du numéro 26.

— Mais je n'ai pas les clés! se récria l'aide. C'est toujours M. Lamoureux qui les a, et quand je fais la ronde à sa place, je les lui rapporte sur le champ.

Une seconde fois on se mit donc en quête de Lamoureux. Lamoureux était introuvable. Enfin, en passant devant le numéro 26, l'aide crut remarquer que la porte était entre-baillée; il la poussa et jeta un grand cri. Le baron et le gouverneur accoururent.

Au milieu de la cellule, un homme était couché et se roulait sur les dalles humides. Un bâillon lui couvrait la bouche; ses pieds et ses mains étaient garrottés étroitement, et, pour surcroît de précautions, une corde avait été plusieurs fois enroulée autour de son corps, de façon à paralyser ses moindres mouvements. L'aide se pencha sur le corps de ce malheureux et reconnut le geôlier en chef.

Immédiatement il tira son couteau de sa poche, coupa les cordes qui garrottaient l'infortuné, et essaya de le remettre sur ses pieds. Mais Lamoureux avait été si étroitement serré, que la circulation du sang avait été momentanément interrompue et que ses membres engourdis refusaient de le porter. Il fut contraint de s'asseoir sur le lit pour reprendre ses sens, et put alors répondre aux questions multipliées que lui adressaient à la fois le baron et le gouverneur.

Le greffier impassible avait solennellement pris une plume, un encrier, et se préparait à dresser son procès-verbal.

— Parlez! qu'est-il arrivé? Qu'est devenu le prisonnier? demandèrent en même temps le baron et le gouverneur.

— En deux mots, je vais vous le dire, prononça enfin Lamoureux qui avait repris haleine. J'étais sur la porte de la prison; il faisait jour à peine, et je respirais l'air frais du matin, lorsque j'aperçus dans la rue quatre matelots riant et chantant à gorge déployée. Il était facile de voir à leur démarche qu'ils avaient passé la nuit dans les cabarets, car ils festonnaient horriblement et paraissaient à peine se tenir debout.

Ici le geôlier fut obligé de s'arrêter pour respirer. — Tout à coup, reprit-il, au moment où ces ivrognes passaient devant moi, l'un deux s'arrêta, et me considérant avec des yeux avinés:

— Tiens, dit-il entre deux hoquets, il a une bonne tête; il faut que je l'embrasse!

Comme il s'avançait vers moi, je me préparais à le repousser lorsque je fus saisi brusquement par derrière et bâillonné. Je voulus me défendre; mais les quatre matelots me prirent chacun par un membre, pénétrèrent avec moi dans la prison sans que j'aie eu le temps de pousser un cri.

— Si tu dis un mot, si tu fais un geste, me dit l'un d'eux en me posant un pistolet sur le front, tu es mort!

Alors, poursuivit Lamoureux, ils s'emparèrent du trousseau de clés qui pendait à ma ceinture, et me prenant comme ils avaient déjà fait, ils me conduisirent à la cellule du n° 26, délivèrent le prisonnier et me laissèrent à sa place, comme vous l'avez vu. Or, vous avez dû remarquer de quelle manière j'étais attaché et avec quelle conscience ces damnés matelots avaient serré les nœuds qui me retenaient. Sans vous, messieurs, j'aurais certainement péri, car je râlais quand la Providence vous a envoyés à mon secours.

— Mais, demanda le baron, comment ces hommes ont-ils pu aller au n° 26.

— Bon! répondit Lamoureux, croyez-vous qu'ils aient été embarrassés pour si peu? L'un d'eux, en entrant, a consulté le livre d'écrou. Et voilà ce dont j'enrage: c'est que ce prisonnier maudit, je ne l'avais jamais vu! C'est mon aide qui chaque jour lui portait sa ration de pain et d'eau, de sorte que si je le rencontrais, il me serait impossible de le reconnaître.

Le baron et le gouverneur essayèrent de prendre au dehors quelques renseignements, mais personne n'avait vu les quatre matelots désignés par Lamoureux. Cependant on apprit plus tard qu'une chaise de poste attelée de quatre chevaux avait été aperçue à sept heures du matin, roulant sur la route de Saint-Nazaire. On lança la maréchaussée dans cette direction; mais il était midi; la chaise de poste avait une avance de cinq heures: c'était une tentative désespérée. *(A suivre.)*

Fortes réductions de prix dans la liquidation
des articles suivants:
Etoffes pour Vêtements et Tabliers, garanties au lavage, à 35 cts. le mètre. — *Mousseline, Mousselinettes et Beiges à 45, 65, 75, 85, 95 le mètre.* — **Etoffes pour Robes, Jupons et Blouses à 75, 95, 1.05 le mètre.** — Soldes de coupons en étoffes à laver, en laine et coton, à 22, 25 cts. le mètre. — Etoffes pour Messieurs et garçons, excellentes qualités à 75, 95, 1.25 et 2.95. — **Cheviots, Buxkin et Etoffes pour Pardessus, le mèt. de 2.45 à 4.95.**
Œttinger & Ce, Centralhof, **Zurich.**
Envoi franco à domicile des Etoffes et échantillons en liquidation.

seaux à la reine, qui a coupé le ruban de soie blanche reliant les deux côtés du canal. Aussitôt la famille royale s'est embarquée et, suivie de la flottille grecque et de vaisseaux anglais et russes, a parcouru le canal au milieu d'un grand enthousiasme. Le passage s'est effectué sans incident à l'aller et au retour.

— Il paraît qu'on se plaint en Portugal, au pays du Porto, de la pauvreté de la récolte vinicole de cette année.

Par contre, la fameuse souche qui croît au palais royal de Hampton-Court, en Angleterre, est actuellement d'une fécondité extraordinaire. Elle ne porte pas moins de 1,200 énormes grappes de raisin noir, — dont la plus grande partie sera envoyée par la reine, suivant l'usage, aux hôpitaux de Londres, pour les malades. Cette vigne généreuse fut plantée en 1763 par Lancelot Brown, le plus célèbre des jardiniers anglais. Quelques-unes de ses branches ont de trente-trois à trente-cinq mètres de longueur.

NOUVELLES SUISSES

Berne. — Les socialistes de Berne ont mis la *Berner-Zeitung* (journal radical) à l'index dans les établissements qu'ils fréquentent.

— Les conseillers d'Etat bernois sont anxieux des suites que peuvent avoir pour leur popularité l'expulsion des anarchistes Muller, Erb et Benker et la prohibition du drapeau rouge.

M. Stockmar déclarait au tir de Bienne qu'il avait eu la main forcée; le journal de M. Marti annonce que son patron n'assistait pas à la séance du Conseil d'Etat où ces décisions ont été prises. Le journal de M. Gobat fait également une déclaration analogue.

On attend le désaveu des quatre autres membres du Conseil d'Etat, MM. Scheurer, Ritschard, de Wattenwyl et Lienhard.

— On a retrouvé dimanche le cadavre du jeune Teuscher, juge à la cour d'appel; ce jeune homme était tombé d'un rocher près du Gurnigel en cueillant des edelweiss.

Bâle-Ville. — Un gymnaste de Bâle fort connu, M. Lutz, vient de partir pour Berlin, où il se propose de concourir avec les gymnastes allemands.

Lutz est un jeune homme de 24 ans, de haute taille, originaire de Bâle. Il passe pour le plus fort gymnaste de toute la Suisse au jet de la pierre. Il lance une pierre du poids de 33 1/3 livres à 10 mètres de distance. Une autre de ses spécialités consiste à soulever de terre, au dessus de sa tête, une barre en fer de 170 livres, à bras tendus. A Berlin, Lutz provoquera des amateurs à lutter contre lui, mais il ne travaillera pas en public.

Lucerne. — Les deux détenus Wuest et Wolf, qui s'étaient évadés du pénitencier de Lucerne dans la nuit du 19 au 20 mai, ont comparu le 5 août devant le tribunal criminel, pour répondre des vols perpétrés par eux pendant leurs quelques jours de liberté. Wuest a été gratifié de deux nouveaux mois de réclusion et Wolf de huit.

— Le procès Keller, condamné à mort pour incendie et assassinat, va venir en appel. Le condamné a récusé deux juges et deux suppléants conservateurs connus comme partisans de la peine de mort. M. Herzog, député aux Etats, présidera les débats. La loi exige, pour la condamnation, une majorité des deux tiers des membres de la cour.

— Un train de plaisir a amené vendredi à Lucerne 500 Parisiens, la moitié voyageurs de seconde classe, l'autre moitié voyageurs de troisième classe. Samedi matin est arrivée d'Ostende une caravane de 310 Anglais, dont les deux tiers venaient assister aux « conférences des églises réformées » qui se tiennent à Lucerne.

Zurich. — Un négociant milanais qui, malgré l'interdiction de la police, persistait à vendre des marchandises au détail à l'exposition italienne, sans s'être muni d'une patente de colporteur, a été condamné par le préfet à 100 francs d'amande. Le négociant a recouru, mais le tribunal de district à maintenu l'amende et y a ajouté un émolument de justice de 30 francs, plus les frais de la cause.

Tessin. — Un pauvre homme de la commune de Vira-Mezzovico, qui gagnait péniblement son pain en vendant des rafraîchissements dans une cabane située sur la route du Monte-Cenere, a été assassiné samedi dernier; le meurtrier, après l'avoir dépouillé de ses petites recettes, a encore mis le feu à la cabane.

Un Italien d'environ 25 ans, un déserteur, croit-on, est fortement soupçonné d'être l'auteur de cet assassinat tout particulièrement odieux; la police est à sa recherche.

Genève. — On annonce la mort, survenue à l'âge de 82 ans, de M. Challet-Venel, conseiller fédéral de 1864 à 1872, et directeur des magasins généraux.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Fête fédérale de sous-officiers.

La Chaux-de-Fonds, le 6 août 1893.
(De notre correspondant.)

La journée de dimanche.

Les plus optimistes ne croyaient pas au temps exceptionnellement beau dont nous avons joui pendant toute la journée de dimanche. Aussi, dès les premières heures du matin, les trains arrivent bondés, archi-bondés, soit du Val-de-St-Imier, de Neuchâtel ou du Locle. Nous avons même vu un fourgon de marchandises rempli de voyageurs, et les marchepieds du train venant du Locle à 9 heures et demie, couverts de toute la foule de ceux qu'avaient rejetés wagons et fourgons. Jusqu'à midi, plusieurs milliers d'hôtes nouveaux sont descendus à notre gare. Les employés des trains sont, sans doute, fort occupés; cependant, j'ai constaté avec plaisir, qu'ils étaient secondés par de nombreux «suppléments». Les trains n'ont pas, jusqu'à présent, subi de retards bien sensibles. Tant mieux. Rien de plus ennuyeux que de s'embarquer et d'arriver *par le train suivant*, comme disait le Marseillais.

Au stand, dès 6 heures du matin, reprise du tir qui continue d'être très nourri.

A 9 heures et demie, heure des divers services religieux dans notre ville, les sous-officiers suspendent leurs travaux, et se réunissent en assemblée générale, dans la halle de gymnastique du collège de la Promenade, sous la présidence de M. Gustave Douillot. Un certain nombre de questions administratives peu intéressantes, du reste, pour le public, y sont réglées. Des remerciements sont votés au Comité central qui va sortir de charge; une ovation très enthousiaste — les sous-officiers ne sont pas ingrats, je vous assure — lui est faite.

M. le colonel Frey, chef du département militaire suisse, et M. le colonel-divisionnaire Techtermann, sont acclamés membres honoraires. Puis M. Camille Favre, colonel-brigadier, de Genève, prend la présidence. Divers rapports sur les travaux écrits qu'ont présentés un grand nombre de sous-officiers, sont lus par MM. Ed. Secrétan et Boy-de-la-Tour, colonels-brigadiers; Henri-Louis Courvoisier et Louis Perrier, de Neuchâtel, lieutenants-colonels; Hans Mathys, colonel d'artillerie. Ces rapports constatent que des études très sérieuses ont été faites et que l'on travaille consciencieusement dans la Société fédérale des sous-officiers. Voici les noms de ceux qui ont obtenu les premiers prix. (Je n'oublie pas de dire que chaque premier prix était accompagné d'une couronne.)

I. *Question sanitaire*

Premier prix : Ed. Mangold, de la Chaux-de-Fonds. — 100 fr.

II. *Question administrative*

Premier prix: Oscar Müller, sergent d'artillerie, St-Gall. — 100 fr.

III. *Question générale*

Premier prix: Section de Lausanne. 100 fr.

Premier prix: Gottlieb Wild, Toggenbourg. — 100 fr.

Jules Zeller, adjudant, de Neuchâtel, a obtenu le deuxième prix avec 50 fr.

IV. *Travail sur l'Infanterie*

Premier prix: Ch. Fotsch, sergent d'infanterie, Winterthour. — 125 fr.

Premier prix: Aug. Veuve, sergent-major, Chaux-de-Fonds. — 120 fr.

V. *Travail sur la Cavalerie*

Pas de premier prix.

Deuxième prix: Henri Meier, sergent-major de dragons, Schaffhouse. — 50 francs.

Deuxième prix: Adalbert Vockinger, guide, Stanz. — 50 fr.

VI. *Travail sur l'Artillerie*

Pas de premier prix.

Deuxième prix: Albert Stabel, sergent, Flawyl. — 60 fr.

Deuxième prix: Ch. Matile, Bienne. — 50 fr.

Deuxième prix: Ed. Bavaud, Yverdon. — 50 fr.

Deuxième prix: Ed. Streuli, Zurich. — 50 fr.

VII. *Travail sur le Génie*

Premier prix: Ernest Jeanrenaud, sergent du génie, Lausanne. — 100 francs.

* * *

Un grand nombre de prix, dont je n'ai pas la liste complète, ont encore été distribués.

Le clou de la journée a certainement été le superbe cortège officiel qui, de 11 heures à midi, a parcouru notre ville. La foule est immense et pleine d'admiration pour nos braves sous-offs.

Venait d'abord la cavalerie, qui a un air tout à fait martial et que l'on a beaucoup regardée; puis une section d'artillerie, très crâne, puis une section de seize gendarmes admirablement stylés pour la marche d'ensemble, puis... mais à quoi bon toutes ces énumérations: musiques, autorités, sections nombreuses, cadets, bannières, rien ne manquait. Le coup d'œil était tout à la fois gracieux et imposant. Et sur tout cela ce clair soleil, bienfaisant et charmeur!

* * *

A midi et quart, la cantine est envahie. Plus une place libre. Le banquet est très bien servi et les discours peu nombreux; ceci est une très sage mesure, car l'abondance des discours est tout ce qu'il y a de plus ennuyeux. M. le pasteur Paul Dumont, aumônier de l'armée suisse, porte le toast à la patrie... Je regrette que la voix de l'orateur n'ait pas porté plus loin. Rares, très rares, malheureusement, sont ceux qui ont pu attraper, au vol, quelques lambeaux de ce discours. Je suis incapable de vous en rien dire. Il est vrai que le bruit, dans la cantine, était passablement fort.

M. Petitpierre-Steiger a prononcé un discours très applaudi, duquel je détache les fragments suivants:

.....« Nous ferions, sans hésitation, le sacrifice de la vie pour la patrie, pour elle, qui représente la liberté à laquelle, depuis des siècles, nous sommes si profondément attachés. Vivre dans ce monde, sans Dieu et sans Patrie, vous ne l'admettrez jamais, et vous plaindrez, avec moi, ceux qui pourraient oublier tout sentiment patriotique pour se lancer dans l'inconnu et froid cosmopolitisme.

Vous êtes, sous-officiers, les descendants des Suisses qui, avant le combat, ployaient le genou devant l'Eternel. Qu'il en soit toujours ainsi et notre armée sera forte. . . . . .

. . . . . .

Chers sous-officiers, soyez toujours en vedette, placez des sentinelles aux avant-postes, et ne souffrez jamais qu'une atteinte quelconque soit portée à la patrie suisse, à l'armée suisse, à nos libertés, à nos institutions démocratiques et sociales, dans leur bonne conception.

A la patrie suisse, à l'armée suisse, aux sous-officiers de l'armée suisse, mon chaleureux vivat! »

La musique des *Armes-Réunies* s'est fait applaudir pendant le banquet, et la *Musique militaire*, de Neuchâtel, pendant l'après-midi.

La foule est énorme sur le champ de fête. Les forains se donnent des *bosses* de boniments et doivent faire d'excellentes recettes.

Pendant que les badauds s'exercent «aux tirs de pipes» ou contemplent les fauves de Pianet, les sous-officiers continuent leurs divers travaux d'*Ecole de pièce*, d'*Equitation*, de *Hauarchement* et d'*Escrime*.

Ce soir, grand feu d'artifice qui sera des plus remarquables, assure-t-on.

La Chaux-de-Fonds, le 7 août 1893.
(De notre correspondant.)

Le grand feu d'artifice qui a été tiré dimanche soir sur la place de fête avait attiré, s'il est possible, une foule plus grande encore que celle qui, durant toute l'après-midi, avait envahi la cantine et les multiples *baraques* des forains. Ce feu d'artifice, véritablement remarquable, a fait l'admiration de tous ceux.... qui l'ont vu. Je dis de *tous ceux qui l'ont vu*, car les neuf-dixièmes des personnes qui se trouvaient à la cantine ne l'ont pas aperçu ayant été dans l'impossibilité d'en sortir, tant était grande, tout à l'entour, la poussée du public. Pour une fois, ce sont ceux qui paient qui n'ont eu aucun avantage. Annoncé par trois marrons d'air double, le feu d'artifice a duré près d'une demi-heure; chacun des dix coups de feu qui le composaient a réussi complètement: c'étaient des cascades de *fusées* volantes et de *bombes* argent, des pluies *d'étoiles* multicolores et de *feux brillants*, des *volcans*, des *tourbillons*, des *caprices*, des *bouquets*, etc...

Sur le podium, le groupe d'escrime de la section locale a exécuté des exercices d'ensemble à la baïonnette, et la Société de gymnastique, *Ancienne section*, s'est fait applaudir à maintes reprises, spécialement l'orsqu'elle a dansé un ravissant *Ballet espagnol*.

Jusque tard dans la nuit l'animation a été grande sur la *Place d'Armes*.

Journée de lundi

Toujours le ciel bleu, à peine frangé de petits nuages blancs, pareils à de la broderie. Jusqu'à 10 heures du matin, le public visiteur est peu nombreux; les fatigues de la veille l'ont rendu dormeur.

Dix heures marquent aussi le moment où cessent le tir et les concours; ces derniers étaient des plus intéressants à suivre, en particulier l'*école de conduite* qui s'est faite avec deux attelages de six chevaux; les assistants ont été unanimes à reconnaître que la précision des mouvements opérés était parfaite.

Au banquet de midi, la *Musique militaire* du Locle fonctionne comme musique de fête. La cantine, si on la compare à ce qu'elle était hier, est tranquille, ce qui permet aux assistants d'entendre les discours très bien pensés de MM. Zorn, du Locle, qui porte le toast à la patrie, Buffat, sergent-fourrier d'administration, de la Chaux-de-Fonds, qui remercie les autorités de leur concours empressé, Delavigne, journaliste, à Vevey, qui boit au Landsturm, Haas, du Nidwald, qui apporte le salut de la *Suisse primitive*.

A 4 heures environ a commencé la distribution des prix. Je n'ai pu en obtenir la liste assez tôt pour la joindre à la présente lettre. On m'assure que les résultats au tir sont excellents. Je n'ai aucune peine à le croire, car nos sous-officiers, en soldats sérieux, ont, dans les divers concours, travaillé de leur mieux.

En ce moment (6 1/2 heures) le cortège, du reste peu nombreux, parcourt la ville.

Les divers sections de sous-officiers seront, dans quelques instants, emportées vers leurs foyers, et comme un brillant feu d'artifice, les trois jours de fête auront passé. Mais le souvenir, un souvenir agréable, prendra belle place dans la mémoire de nos excellents sous-offs.

Nous donnons ci-dessous la liste des prix obtenus par les sous-officiers de Neuchâtel:

Commandements. — 1er prix couronné: Schaetz, Charles, sergent du génie. 3me prix: Auguste David, sergent-major d'infanterie; Schöri Albert, serg.-major d'infanterie.

Escrime (sabre). — 1re catégorie. 2me prix couronné: Turin Jules, fourrier d'infanterie. 2me catégorie. 1er prix: Von Æsch, Ch., sergent-major d'artillerie. 2me prix: Schurmann, Ch., sergent d'artillerie. 21me prix: Hurtig, Henri, caporal d'artillerie.

Estimation des distances. — Ont obtenu des prix: Reber, Jean, caporal d'infanterie; Zeller, Jules, adjudant d'inf.; Coursi, Louis, adjudant d'infanterie; Schurmann, Ch., sergent d'artillerie; Schöri, Albert, serg.-major d'infanterie; Merian, Louis, adjudant; Turin, Jules, fourrier d'infanterie; Cordey, Charles, sergent d'infanterie; Schneiter, Robert, fourrier de carabiniers; Tribolet, H., sergent-major d'infanterie.

Travaux écrits (questions générales). — Jules Zeller, adjudant d'inf., 2me prix couronné.

Ecole de conduite. — Memmishofer, Ulysse, brigadier d'artillerie.

Pointage. — 5me prix: Schürmann, Charles, sergent d'artillerie; 14me: Lindhorst, Louis, sergent d'artillerie.

Equitation. — 16me prix: Ritter, Albert, maréchal des logis chef de guides.

Tir au fusil. — Schneiter, Robert, fourrier de carabiniers; Schori, Albert, sergent major d'infanterie; Cesandier, Charles, sergent d'infanterie.

Tir au revolver. — Chevalley, Aimé, brigadier-trompette; Schürmann, Charles, sergent d'artillerie.

Chaux-de-Fonds. — Un grave accident est arrivé, lundi, à une heure, à la gare. Un nommé Benjamin Romanet, célibataire, âgé de 26 ans, domestique, s'est placé sur la voie, sous l'empire de l'ivresse, croit-on, et il a été tamponné par la locomotive du train partant pour le Locle, non loin de la gare. Romanet a été relevé comme mort. On ignore s'il pourra survivre au choc et à ses contusions et lésions internes.

CHRONIQUE LOCALE

Asile des vieillards. — On nous écrit:

Dimanche, une petite fête, touchante dans sa simplicité, a eu lieu à l'asile des vieillards. Chaque année, à l'occasion du centenaire célébré il y a deux ans, a lieu une petite fête de famille. Celle-ci a dû être renvoyée de huit jours par suite d'un deuil.

La société de chant le *Frohsinn* a prêté son concours dans cette circonstance. Après quelques chœurs exécutés d'une manière irréprochable, M. Fallet a vivement remercié les chanteurs de la délicate attention qu'ils avaient eue de venir égayer les pensionnaires de son établissement.

Après quoi la gracieuse fillette de M. le directeur a offert à M. Munzinger, directeur du *Frohsinn*, une corbeille de fleurs, aux applaudissements des rares visiteurs qui ont affronté les chaleurs pour aller serrer la main de ces braves gens qui, à l'heure qu'il est, ont au moins le pain assuré pour le restant de leurs jours.

Et à ce propos, un petit conseil, s'il est permis d'en donner un à nos différentes sociétés de chant ou de musique: N'affrontez pas seulement les canicules pour charmer, pendant une heure ou deux, ceux qui ont blanchi sous le harnais, et que les conditions de la vie actuelle ont forcé de chercher un asile pour avoir le nécessaire jusqu'au moment du départ suprême, mais venez aussi pendant les heures d'hiver, qui sont bien longues, dérider ces visages assombris par bien des luttes morales et physiques. Vous sortirez de cette enceinte avec le sentiment d'avoir fait une bonne action et vous contribuerez aussi, dans la mesure du possible, à aider à la solution de la question sociale, qui restera encore longtemps à l'ordre du jour.

Une visite. — Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui se réunit à Besançon, du 3 au 10 août, viendra vendredi prochain à 7 heures du soir à Neuchâtel au nombre d'une centaine de membres, qui dineront au Chalet de la promenade et passeront la matinée du samedi dans notre ville.

Un incident. — Peu avant 8 heures hier soir, un char de paille arrivait devant l'Hôtel-de-ville lorsque, les côtés cédant sous la pression de la charge, toute la paille se répandit sur la chaussée qu'elle encombra quelques moments. En descendant la gare déjà, paraît-il, la paille, mal chargée, était tombée une première fois. Le tout s'est naturellement traduit par un certain déchet.

DERNIÈRES NOUVELLES

Zurich, 7 août.

Le congrès socialiste a adopté l'article premier de l'admission au congrès, visant l'exclusion des anarchistes.

On s'occupe ensuite de la fixation de l'ordre du jour. Une proposition du délégué roumain, ajoutant la question agraire aux sujets proposés, est adoptée.

M. Renon, au nom de la délégation française, demande qu'on introduise la question de la grève *générale, tandis que* M. Volders en propose le renvoi au prochain congrès.

Ont voté pour la mise à l'ordre du jour de la grève générale, douze nationalités, parmi lesquelles la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Six nationalités ont voté contre, parmi lesquelles l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

L'ensemble de l'ordre du jour a été voté sans discussion.

Paris, 7 août.

Un rédacteur du *Temps* a interrogé télégraphiquement M. Ribot au sujet de la brochure de M. Dupas sur Arton. M. Ribot a répondu de Saint-Omer qu'il opposait un démenti formel en ce qui le concernait à cette brochure et qu'il se réservait de donner les explications nécessaires s'il y avait lieu. M. Floquet interrogé sur le même sujet, a répondu que le passage qui le concernait était absolument faux.

Buenos-Ayres, 7 août.

Le gouverneur de la province de Buenos-Ayres a démissionné.

AVIS TARDIFS

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra, par voie d'enchères publiques, **mercredi 9 août, à 2 heures après midi, au Faubourg de la Gare n° 9: 26 billes bois dur, 9 billes sapin, 20 billes plateaux bois dur (noyer cerisier et chêne).**

Les enchères auront lieu contre argent comptant et conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur la poursuite dont il sera donné connaissance.

Neuchâtel, le 2 août 1893.

Office des Poursuites.

Banque cantonale neuchâteloise

Nous sommes **acheteurs** de:
3 3/4 % Etat de Neuchâtel 1891, à 100 et in
4 1/2 % dito 1877, à 103 »
4 % Municipalité de Chaux-de-Fonds 1887, 101.50 et intérêt.

Nous sommes **vendeurs** de
3 1/2 % Commune de Neuchâtel 1893, à 99 intérêt.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie